

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 32.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 8 AOUT 1878

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou à "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Lettres de l'Exposition, par A. Achintre.—Correspondance.—Colonisation, par L.-O. D.—La paix et la France, par L. Gougeon.—De l'importation des races, par H. Audrain.—Nécrologie : Le cardinal Franchi.—Choses et autres.—Conseils utiles.—Le crime des femmes, par Raoul de Navery (suite).—Une éclipse en Chine.—Gazette des tribunaux.—Faits divers.—Nos gravures : La reine Victoria ; Le nouveau gouverneur-général ; Petit-Métis.—Le jeu de dames.—Les échecs.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Lord Beaconsfield il y a 50 ans ; Sa majesté la reine Victoria à l'âge de 14 ans ; Les restes de la reine Mercédès dans la salle des colonnes, à l'Escurial ; Le marquis de Lorne, nouveau Gouverneur-Général du Canada ; S. A. R. la princesse Louise, marquise de Lorne ; Le Petit-Métis ; Son Honneur le maire Beaudry et le 12 juillet.

LETTRES DE L'EXPOSITION

PARIS, le 16 juillet 1878.

Un des faits les plus importants de l'année 1878, et sans doute de l'histoire contemporaine, la signature du "Traité de Berlin," a eu lieu samedi dernier, dans l'ancienne capitale du Brandebourg, aujourd'hui celle de l'empire d'Allemagne.

De ce jour date un nouvel équilibre européen, et, chose non moins sérieuse que difficile, c'est l'Angleterre qui s'est chargée de maintenir cet ordre politique nouveau, à la grande satisfaction des uns, au profond mécontentement des autres.

Devant la gravité de cet événement, les échos de l'Exposition restent muets et cèdent la parole à la politique, qui, pour un temps du moins, vient d'assurer la paix à l'Europe.

Est-ce pour dissimuler sous la légèreté de la forme l'importance du fond, ou afin de puiser des forces pour mieux traiter les sujets graves? toujours est-il que contrats de mariage aussi bien que traités de commerce, de paix ou de guerre, se discutent d'ordinaire entre deux banquets. La veille de la réunion des plénipotentiaires, dîner gala ; le jour de la signature du traité, déjeuner gala. Il semblerait que les satisfactions de l'estomac font taire les revendications de l'esprit.

Quoi qu'il en soit, les journaux de Berlin nous informent que les membres du Congrès, tous en grand uniforme pour la circonstance, ont, après la lecture du document, laquelle a duré une demi-heure, apposé leur signature au bas de cette pièce diplomatique.

Ce nouveau traité se compose de soixante-cinq articles. L'acte du Congrès de Vienne de 1815 en renfermait cent vingt et un ; celui de Paris, de 1856, trente-quatre ; de Prague, en 1866, quatorze, et celui de Francfort, en 1871, dix-huit ; le traité de San-Stefano en comprenait vingt-neuf. Pour la première fois, paraît-il, le traité a été soumis aux signatures sous forme d'imprimé. Il est, en effet, imprimé sur du parchemin, en caractères antiques, et chaque puissance en recevra un exemplaire signé de tous les plénipotentiaires. On n'est pas plus galant.

Maintenant, voici, *grosso modo*, quels sont les résultats de ce premier dépècement de la Turquie. La Russie acquiert l'Arménie, y compris le port de Batoum, plus la Bessarabie qu'elle enlève à la Roumanie, l'alliée dont le concours lui a valu la prise de Plevna et, sans doute, l'heureuse terminaison de la guerre. Mais on ne se gêne pas entre amis, n'est-ce pas ?

La Bulgarie échappe à la Porte ; on la partage en une principauté tributaire occidentale, soumise directement à l'influence russe, et en une province de Roumélie orientale, celle-ci sous l'administration d'un gouverneur chrétien. La Grèce recevra une portion de l'Épire, de la Thessalie et de la Macédoine. Le reste de ces provinces formera une sorte d'État autonome, sous le contrôle d'une commission européenne.

La Roumanie, en échange du magnifique et précieux lambeau de territoire qu'on lui enlève, recevra la Dobroutscha, avec ses marais et ses fièvres paludéennes, plus une parcelle de territoire au nord de Silistrie. La Serbie gagne quatre ou cinq districts des vallées de la Morava et de la Nissava. Le Monténégro reçoit le port d'Antivari.

L'Autriche-Hongrie acquiert, sous forme d'occupation préalable, la Bosnie, l'Herzégovine, le nord de l'Albanie, et ne tardera pas à obtenir bientôt la Serbie, à l'aide d'une convention commerciale, et la concession d'une voie ferrée destinée à relier Pesth à Constantinople par Semlin, Belgrade, Alexinat, Nisch, Sophia, Philippoli et Andrinople.

Et voilà ! On a persuadé à la Porte que, en dépit des apparences, elle avait joué à qui perd gagne. Le Grand-Turc aurait tort de se plaindre ; on l'a dépouillé peut-être, mais avec quelle urbanité et quelles formes !

Ce qui ressort clairement de cette modification de la péninsule des Balkans, ce sont les positions stratégiques acquises par la Russie et l'Autriche, positions qui leur permettront de se partager ou de se disputer les restes de l'empire Ottoman.

Le chancelier d'Allemagne, lui, gagne à ce remaniement de marcher sans coup férir à l'exécution du programme de Frédéric II, qui consiste à faire étendre l'Autriche vers l'Est, s'affaiblir par conséquent, et, en temps opportun, d'englober la Cisleithanie ou les provinces allemandes, s'agrandissant ainsi du même coup, tout en créant une Autriche slave destinée à former rempart contre la Russie.

Quant à l'Angleterre, qui ne voulait rien, qui repoussait toute pensée d'acquisition et de partage comme une insulte, dont le désintéressement a été célébré sur un ton dithyrambique par la presse de tout pays, elle a combiné ses plans de main de maître, et même joué sous jambe la diplomatie russe, une des plus habiles, sinon la plus fine du monde. Elle n'a rien pris au partage, ou si peu, et avec tant de ménagements, qu'on ne saurait l'accuser de convoitise ou d'ambition. Sa part se réduit à une île, isolée, toute petite, dont on ne faisait rien, sans routes, sans port. C'est une simple motte de terre, et dont la position se trouve justement commander la route de l'Inde, et qu'il suffira de quelques travaux pour en faire la clef de l'archipel et des détroits. Et encore, l'Angleterre n'a-t-elle demandé cela au Sultan que dans le propre intérêt de ce dernier, et pour mieux défendre les intérêts de l'Angleterre et de la Turquie désormais unies, en tant que puissances asiatiques. Voilà pourquoi l'amiral Hay a pris possession, il y a deux jours, de l'île de Chypre, après lecture du firman du Sultan devant les autorités locales, et comment il se fait que le drapeau britannique ait été arboré et flotte maintenant à Nicosie, capitale de l'île, et à Larnaca.

Remarquez, d'ailleurs, que la Grande-Bretagne n'a rien demandé au Congrès ; il aurait fallu discuter, ce qui eût envenimé une question bien simple ; ensuite, elle est restée dans la légalité, car l'île reste la propriété du Sultan ; c'est une occupation temporaire et dont une des clauses du traité fixe le terme. L'Angleterre quittera l'île le jour où la Russie abandonnera ses nouvelles acquisitions en Asie. Vous voyez donc que cela ne tardera pas. Ce traité de Berlin, qui taille, divise, partage, sans plus se préoccuper des aspirations, des besoins, des conditions ethnographiques de cette mosaïque de races, de langues, de religions qui habitent ces régions, me rappelle certain apologue de notre bon La Fontaine dont la morale assure que "tousjours les petits pâtissent des sottises des grands."

Les Grecs, les Roumains et autres doivent apprécier aujourd'hui la sagesse de notre fabuliste, et voir combien le voile de l'allégorie recouvre souvent de vérité.

Or, comme les leçons de la philosophie, si elles nous aident à supporter les événements, ne changent néanmoins rien aux faits accomplis, parlons donc de ceux-ci avec le calme qui convient au désintéressement.

En prenant possession de Chypre, l'Angleterre n'obéit ni à une pensée d'amour-propre, ni à une vaine gloire. Elle affirme une fois de plus, et en des circonstances particulièrement graves, sa ferme résolution de maintenir sa souveraineté sur ses possessions indiennes, et de les défendre au prix même de sa vie nationale, contre toute attaque.

Le couronnement de la Reine comme impératrice des Indes, cérémonie que l'on a traitée de vain appareil ; le voyage fait dans les péninsules du Gange par l'héritier du trône, sont les faces d'une idée unique dont le traité, offensif et défensif, passé entre la Grande-Bretagne et la Porte forme le complément logique et nécessaire.

Chypre, cette île consacrée jadis à la plus volage des déesses, devient aujourd'hui la sentinelle avancée de l'Inde, dans

la Méditerranée, et les arsenaux, les basins de radoub, les magasins militaires, feront oublier les bosquets de Paphos et d'Idalie chantés par les poètes.

Comme, de ce poste militaire, les forces anglaises se trouveront à quinze heures de l'Égypte, à huit heures des côtes de Syrie, et à quarante heures des Dardanelles, quelques lignes concernant cette île ne seront point déplacées.

L'île de Chypre, située entre les 30^{ème} et 32^{ème} degrés de longitude orientale, et les 34^{ème} et 36^{ème} degrés de latitude septentrionale, mesure 75 lieues de long sur 25 de large, et a une superficie de 2,384 lieues carrées.

Je ne vous rappellerai point que les Phéniciens, 620 ans avant Jésus-Christ ; les Égyptiens, à l'époque des Ptolemées ; les Grecs, sous Alexandre ; les Romains, au temps de Caton, l'ancien, la possédèrent tour à tour ; que c'était la fameuse Paphos, où la déesse Astarte recevait l'adoration des fidèles sous la forme d'un bloc conique noir, qu'on présume avoir été un aérolithe. Tout cela tient presque de la mythologie. Parlons de temps plus rapprochés de nous.

Cette île se trouvant sur la route de Syrie, les Croisés, qui s'en allaient combattre pour la délivrance des lieux saints, l'enlevèrent aux Arabes. Ce fut un roi d'Angleterre, Richard-cœur-de-lion, qui s'en empara pour la céder ensuite à Guy de Lusignan, qui en fit un royaume.

L'ex-roi de Jérusalem, que Saladin avait vaincu à la bataille de Tibériade, se consola de sa défaite en créant dans l'île des baronies et des comtés, et refaisant de toutes pièces le système féodal.

Ce royaume, au milieu de cette époque tourmentée, n'en dura pas moins deux cent quatre-vingt-sept ans, de 1192 à 1489, et comprit une dynastie de dix-huit souverains, dont deux reines.

Qui pourrait assurer que les aïeux de bon nombre de Canadiens n'aient été hommes d'armes, ou vassaux suzerains, dans cette île que la dernière héritière des Lusignan, Catherine Cornaro, après quatorze ans de règne, vendit aux Vénitiens ? Quatre-vingts ans plus tard, les Turcs reprenaient possession de leur bien, pour le conserver cette fois-ci jusqu'à nos jours.

Remarquez-vous la coïncidence? cette île conquise par un roi d'Angleterre, et revenant, après huit siècles de vicissitudes, à un autre souverain d'Angleterre !

A propos de cette cession, vous savez que le roi d'Italie, lorsqu'il n'était que roi de Piémont et de Sardaigne, ajoutait à ces titres celui de roi de Chypre et de Jérusalem. Cela faisait fort bien sur les pièces de monnaie ; mais en réalité le souverain de Piémont avait, en qualité de parentage avec les Monterrat, des droits sur une couronne dont Beaudouin mourant avait désigné l'héritier.

Un journal anglais, à qui l'on soumettait l'opposition que le souverain d'Italie pourrait faire à la cession actuelle, a fait cette réponse magnifique :

Il est probable que le chef de la maison de Savoie, laquelle a consommé elle-même tant d'annexions, se déclarera satisfait, s'il est autorisé à s'intituler roi de Chypre sur les pièces de monnaie.

La population de l'île compte 200,000 habitants environ : 50 à 55,000 musulmans, 20,000 Grecs orthodoxes et 20 à 25,000 appelés *Liv-Panpakis*, en langage du pays, *fil et colon*. Co